Les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux de la PAC

_____

Synoptique du cours donné par Jean-François Hulot, ingénieur agronome (CV en annexe)

En France, plus du tiers du revenu agricole provient des fonds européens. La PAC reste la première politique de l'Union européenne, qui y consacre plus de 30 % de son budget. Les choix de gestion de l'exploitation agricole comme les décisions d'investissement sont conditionnés par les orientations prises par la PAC, une politique qui se décide en commun à Bruxelles à 27 pays.

Le cours, divisé en 6 modules, vise à permettre aux participants d'acquérir les connaissances utiles pour comprendre la politique européenne en matière d'agriculture et se trouver ainsi mieux préparés à analyser une situation agricole ou bien les atouts d'un projet, qu'il soit porté par un agriculteur ou une entreprise en milieu rural, à la lumière de ces connaissances et de la capacité d'évaluer et de projeter qu'elles permettent.

La méthode pédagogique s'appuie principalement sur des exposés magistraux à l'aide de présentations Powerpoint (disponibles pour les participants) au cours desquels une large place est réservée aux questions et aux échanges. Des conseils de lecture et des recommandations d'ouvrages sont également fournis. On se situe volontairement au niveau européen, et on dépasse le cadre national français, qui sera néanmoins fréquemment employé pour les exemples à titre d'illustration.

Préalablement au cours lui-même, un cours succin d'une heure et demie pour une introduction à l'économie agricole est dispensé afin de rappeler certaines lois économiques fondamentales en matière agricole, comme la loi de King. Ce préalable s'avère nécessaire non seulement en tant que rappel de connaissances supposées mais aussi pour faire le lien avec le premier module portant sur les fondamentaux de la PAC et leurs justifications en termes de théorie économique.

Dans un **premier module**, de trois heures environ, il s'agit tout d'abord d'appréhender l'historique de la PAC en dégager les lignes de forces qui expliquent comment cette politique s'est progressivement construite par la relève de défis changeants. Ce module apporte un socle d'informations nécessaires pour bien comprendre la PAC car celle-ci porte toujours des marques fortes de son histoire, qui sont d'ailleurs inscrites dans le Traité, lequel est rappelé et analysé à cette occasion.

L'alimentation fait l'objet du **module 2,** d'une durée d'une heure et demie. Cette politique européenne est bien moins élaborée que la PAC, mais son importance ne cesse de croître sous la pression des consommateurs et de nouvelles prises de conscience et ainsi rétro-influence les secteurs primaires que sont l'agriculture et la pêche. Des éléments fondamentaux de nutrition sont rappelés, ainsi que la situation mondiale en matière d'insécurité alimentaire. La distinction sera faire entre sécurité alimentaire et sûreté

alimentaire avec l'examen de la règlementation européenne qui fixe les responsabilités dans la chaîne alimentaire (« Food law ») ainsi que celle des contrôles officiels.

Ensuite, le **module 3** aborde les enjeux économiques de la PAC sous deux angles principaux : le revenu agricole d'une part et la compétitivité des produits agricoles européens d'autre part, laquelle est abordée en détail suivant les différentes familles de produits ainsi que les déterminants de cette compétitivité (taille des exploitations, contexte règlementaire, niveaux d'aides, etc). Les règles qui président à l'établissement du budget européen sont exposées, les dépenses agricoles sont étudiées plus en détail à la fois dans leur nature et finalité et dans leur évolution temporelle. C'est aussi l'occasion de traiter du commerce mondial des produits agricoles, des enjeux géostratégiques et du rôle de l'OMC. Enfin la situation nouvelle créée par la guerre en Ukraine et les conséquences sont analysées.

Les nouveaux enjeux occupent une large place dans le cours. L'accent est mis sur le développement durable, avec un approfondissement des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies (ODD) au prisme de l'agriculture européenne et mondiale.

Ainsi le **module 4** porte sur les enjeux environnementaux et climatiques de la PAC et occupe environ quatre heures. Il commence par un exposé sur la politique européenne en matière d'environnement, en mettant le projecteur sur les directives qui concernent l'agriculture au premier chef : habitats, Natura 2000, nitrates, etc. La biodiversité et son rôle dans les écosystèmes productifs est expliqué, en prenant notamment les exemples des pollinisateurs d'une part et de la fertilité des sols d'autre part. La problématique de l'eau est également traitée, en se concentrant sur la problématique agricole.

Ensuite vient la question du climat qui est centrale aujourd'hui. Les phénomènes d'effet de serre y sont rappelés, ainsi que leurs impacts potentiel sur l'activité agricole, différenciés selon les régions naturelles du globe et plus précisément européennes. Les accords de Paris sont passés en revue pour expliciter les conséquences des engagements pris sur le secteur agricole et agro-alimentaire, que ce soit en matière d'atténuation du changement climatique que d'adaptation. Les engagements internationaux pris au cours des COP successives sont explicités.

Le **module 5** d'une durée de trois heures et demie, ouvre le chapitre de la nouvelle PAC qui s'appliquera à partir de 2023 et jusqu'en 2027. Un point d'actualité sera fait après avoir recadré le rôle des institutions européennes Conseil, Commission, Parlement dans le processus décisionnel de la PAC. Le Pacte Vert (European Green Deal) est expliqué, en mettent l'accent sur les la stratégie « de la ferme à la table » (Farm to Fork, F2F). La question de la cohérence des approches, de l'efficacité des instruments employés par l'Europe pour guider la transition est discuté. L'importance des Plans Stratégiques Nationaux (PSN) est soulignée, avec l'étude du PSN français pris comme exemple d'analyse de cas.

Enfin le **module 6** traite en trois heures environ de la recherche et de l'innovation (R&I), clés pour le succès de la mutation des économies européennes dans la décennie qui s'ouvre. La politique européenne en la matière est expliquée, au travers des programmes Horizon 2020

et Horizon Europe et leurs finalités, notamment pour la R&I agricole. Une vision prospective de l'agriculture européenne et française est esquissée, afin de dégager certaines pistes de développement des exploitations agricoles qui semblent les plus porteuses (numérisation, robotisation, agro-écologie, mutagénèse, etc). Les moyens d'accompagner ces développements seront vus, notamment le partenariat européen de l 'innovation agricole (PEI-AGRI), les services de formation et de conseil, et 2ème pilier de la PAC.

A l'issue du cours une séance de conclusions est menée, de telle sorte que chaque participant disposera d'un bagage suffisant pour se faire sa propre opinion sur la PAC et sa mise en oeuvre, pouvoir argumenter dans une discussion sur une base scientifique solide et des données factuelles, savoir évaluer si une forme d'agriculture peut être qualifiée de durable ou pas, et désigner les voies pour faire avancer des projets et les accompagner.

Résumé de curriculum vitae de Jean-François Hulot

Ingénieur agronome, consultant et enseignant

Ingénieur agronome de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon – (INAPG, aujourd'hui AgroParisTech)

Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne)

Titulaire d'une maitrise de relations internationales (Centre Européen de Recherches Internationales et Stratégiques - CERIS, Université Libre de Bruxelles).

Ancien fonctionnaire de la Commission européenne (Bruxelles), direction générale de l'Agriculture et du Développement Rural (DG AGRI – 1985-2016) puis direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DG RTD – 2017-2020).

Expert auprès du Centre Commun de Recherche (CCR) de la Commission européenne, Bruxelles.

Contributeur auprès de l'association Écolimont (https://ecolimont.eu/objectifs-du-developpement-durable-passer-a-laction/) et du magazine L'Écrin, bulletin de liaison de l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section Belgique (https://www.aiace-be.eu/informations/l-ecrin-magazine-aiace-be)

Associé depuis juin 2020 à l'IEEP (*Institute for European Environmental Policies, Brussels & London*), équipe *Agriculture and Land Management,* co-auteur d'analyses, études et *policy papers* : https://ieep.eu/search?term=Jean-François+Hulot

Intervenant auprès d'établissements d'enseignement agricole français : L'Institut polytechnique UniLaSalle à Beauvais ; l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole (IHEDREA) à Paris et à Rennes, ainsi qu'à l'Institut de Formation du Crédit agricole Mutuel (IFCAM).

Contact

E-mail: jfhulot@me.com
Site web: Agropean https://www.lewebdejfh.com
Réseaux sociaux : https://www.linkedin.com/in/hulot-jf/
https://twitter.com/Hulot_JF https://www.researchgate.net